



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Paris, le 30 juillet 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

État des lieux de l'accès du public aux espèces en France métropolitaine

L'état des lieux de l'accès aux espèces sur le territoire métropolitain publié en juillet 2019 a été mis à jour par le groupe de travail créé en 2018 au sein de la filière fiduciaire française sous l'égide du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance et de la Banque de France.

Cette actualisation confirme le maintien à un très bon niveau de l'accessibilité aux billets sur le territoire. À fin 2019, la France métropolitaine compte ainsi 50 316 distributeurs automatiques de billets, complétés par plus de 25 500 points de distribution d'espèces situés dans des commerces.

Le nombre de distributeurs a légèrement reculé en 2019 (- 4,1%) mais celui des points privés a quant à lui progressé de 10,1%. Cette diminution est concentrée sur les villes les plus peuplées, reflétant une optimisation des installations existantes dans les zones les mieux équipées. Au total, le maillage du territoire reste donc globalement inchangé d'une année sur l'autre, avec un niveau de service stable à un haut niveau malgré le nombre élevé des dégradations de distributeurs enregistrées en 2019.

L'état des lieux à fin 2019 conforte ainsi le diagnostic de l'an passé selon lequel près de 99% de la population métropolitaine âgée de 15 ans et plus réside soit dans une commune équipée d'au moins un automate, soit dans une commune située à moins de quinze minutes en voiture de la commune équipée la plus proche.

Par ailleurs, la robustesse des circuits d'alimentation du territoire en billets a été démontrée tout au long de la crise sanitaire. Grâce à l'action concertée de l'ensemble des acteurs de la filière fiduciaire, le bon approvisionnement des distributeurs de billets a été assuré, permettant à chacun de conserver la liberté de régler ses achats en espèces s'il le souhaite, particulièrement les populations les plus fragiles ou habitant en milieu rural.

Contacts presse

Cabinet de Bruno Le Maire 01 53 18 41 13 – presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Banque de France 01 42 92 39 00 – presse@banque-france.fr